

Bulletin municipal

Mai 2022

Mot du Maire :

Avec le retour du printemps, nous communiquons avec vous pour vous informer de plusieurs activités saisonnières. De plus, nous en profitons pour vous présenter les nouveaux employés engagés récemment par la Municipalité. Finalement, je vous présente un bilan de l'administration de la municipalité.

Le nouveau conseil municipal a étudié en profondeur la situation financière de L'Ascension. Cette tâche ardue a retardé l'adoption du budget 2022 et par conséquent, l'envoi du compte de taxes, a été retardé d'un mois. Grâce à la qualité de l'exercice, nous pourrons œuvrer sans autres difficultés dans l'année courante et pourrons respecter les échéanciers du budget et des taxes 2023.

Le projet d'agrandissement du garage municipal et de caserne chemine rondement sous la coordination de notre conseiller spécial, M. Jean-Pierre Valiquette. L'évaluation des besoins est complétée et les professionnels prépareront les plans dans les prochaines semaines. Le pourcentage de subvention a augmenté à 83% des coûts de réalisation. Le projet comprendra aussi un poste de lavage d'embarcations nautiques. Finalement, la population de L'Ascension est en croissance. Statistiques Canada comptabilise maintenant 899 résidents. Une augmentation de 13% depuis 5 ans. Cette situation comporte une conséquence négative : depuis 2019, nous avons 27.3% d'augmentation des déchets provenant des bacs noirs.

Bonne lecture du bulletin et au plaisir de vous voir aux assemblées publiques.

Jacques Allard

Mot du directeur général :

Le 2 mai 2022, je débutais officiellement la fonction de directeur général de la municipalité de L'Ascension. Je dois dire que la Municipalité de L'Ascension regorge de richesses naturelles inestimables. De surcroît, le conseil municipal actuel est conscient de l'importance de la protection de son territoire et de services municipaux de qualité, tout en assurant de mettre en place les éléments essentiels à une saine administration.

Natif du secteur Aylmer de la ville de Gatineau, mon expérience au Secrétariat au développement économique et au Service d'urbanisme pour la ville de Gatineau, ainsi qu'à titre de directeur général de la municipalité de Franklin et de St-Isidore seront certainement des atouts.

En conclusion, je suis fier de travailler dans une municipalité où les gens ont à cœur la protection de leur environnement, qui s'entraident et se mobilisent pour faire avancer des projets concerts au bénéfice de l'ensemble de la communauté.

Louis-Alexandre Monast, directeur général et greffier-trésorier

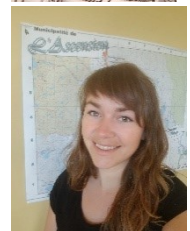


Administration – embauche de personnel

Madame Sophie Brien a été embauchée en janvier dernier et depuis le 11 avril, elle occupe la fonction de directrice des finances



Madame Catherine Vincent occupe la fonction de secrétaire-réceptionniste depuis le 18 avril 2022.





ANNONCES IMPORTANTES

Rappel des nouvelles heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville :

Du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h. Nos bureaux sont fermés les vendredis.

Postes vacants :

Veillez consulter notre site web municipal pour connaître les postes à combler à la Municipalité de l'Ascension : <https://www.municipalite-lascension.qc.ca/>

- Technicien comptable
- Chauffeur journalier 1 – aqueduc

21 mai 2022 : distribution annuelle de composte et d'arbres :

- Distribution du composte au garage municipal entre 9h et 12h
- Distribution d'arbres au garage municipal entre 9h et 12

Cette année, nous avons reçu seulement 100 arbres pour distribuer. Les heures de distribution peuvent changer, nous serons sur place jusqu'à épuisement des arbres à donner.

Environnement :

Écocentre : Veuillez prendre note que les heures d'ouverture de l'écocentre ont été révisées.

Dates pour le mois de mai : les dates d'opération demeureront les mêmes, mais seront légèrement différentes (pour les samedis seulement), soient :

- Vendredi 20 mai de 13h à 16h
- Samedi 28 mai de 8h à 12h

Les dates et les heures pour le mois de juin, juillet et d'août seront :

- Vendredi 17 juin de 13h à 16h
- Samedi 25 juin de 8h à 12h
- Vendredi 22 juillet de 13h à 16h
- Samedi 30 juillet de 8h à 12h
- Samedi 6 août de 8h à 12h
- Vendredi 19 août de 13h à 16h
- Samedi 27 août de 8h à 12h

Les précisions pour les dates et heures d'ouverture pour les mois de septembre et octobre vous seront communiquées en temps et lieu sur toutes nos plateformes de communication officielles.

Bacs noirs : entre 2019 et 2021, la municipalité de L'Ascension enregistre 27,3 % plus de tonnes de déchets. En conséquence, la municipalité de L'Ascension se classe dernière parmi toutes les municipalités de la Vallée de la Rouge. De plus, cela limite les redevances octroyées par le Gouvernement du Québec qui encourage l'utilisation du bac brun et du bac vert. Le conseil municipal est conscient de ce résultat et mettra en place des initiatives qui sensibiliseront et informeront la population sur les meilleures pratiques dans le but de renverser la tendance actuelle. Entre autres, au cours de l'été 2022, des inspections des bacs noirs seront effectuées et de l'information aux résidents sera distribuée.

Résultats détaillés au 30 avril :



L'Ascension

- 21 voyages avec de la matière non conforme sur 589 voyages pour 2022 : 3,6 %
- 22 voyages avec de la matière non conforme sur 616 voyages pour 2021 : 3,6 %

Pour votre information, nous vous faisons parvenir le bulletin sur la qualité des matières reçues lors de la collecte des bacs noirs.

Une municipalité amie des abeilles : Le printemps hâtif et l'hiver rigoureux en 2021 ont contribué à un taux de mortalité des abeilles avoisinant les 75 % selon le ministère de la Faune, contrairement 10-15% selon les années précédentes. Nous vous encourageons à laisser vos pissenlits fleurir ainsi que toute autre fleur sauvage pouvant servir de pollen pour nos belles abeilles butineuses. Évitez la tonte de votre terrain durant le mois de mai.

AVIS AUX USAGERS DU RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL : Rinçage du système d'aqueduc municipal durant la semaine du 23 mai. Une petite baisse de pression sera alors possiblement perçue à votre domicile.

Demeurez vigilant

Présence de fuite sur le réseau d'aqueduc. Pour aider la Municipalité dans ses recherches, veuillez signaler tout bruit anormal dans votre sous-sol ou même un écoulement d'eau qui vous apparaît anormal.

Voirie :

Le nivelage des chemins de terre est présentement en cours. En effet, l'hiver rigoureux a causé des bris sur notre machinerie, ce qui a occasionné quelques jours de retard pour le nivelage des chemins de terre. En conséquence, l'application du liquide abat-poussière est donc prévue d'ici la fin juin. De plus, la Municipalité prévoit mandater l'administration en vue de l'adoption politique municipale d'application de liquide abat-poussière. Cette dernière permettra de clarifier et harmoniser l'utilisation du liquide abat-poussière sur l'ensemble du territoire.

Respect des règles de conduite pour quads et motocross :

Il a été porté à l'attention du Conseil municipal, de la Sûreté du Québec (SQ) ainsi que du Club local de quads que, les vendredis et samedis soir, certains individus à bord de quads et de motocross nuisent au bien-être et à la paix des résidents de la municipalité. Ces individus circulent librement sur les voies publiques tout en exécutant des manœuvres dangereuses ou en étant en excès de vitesse. Nous vous recommandons d'être vigilant et de communiquer avec la SQ pour tout acte similaire.

Loisirs :

Camp de jour : Veuillez-vous présenter à l'hôtel de ville entre du 18 mai au 27 mai pour les inscriptions au camp de jour. Des formulaires sont également disponibles sur le site Web de la Municipalité.

Tarifs :

Premier enfant = 190 \$

Deuxième enfant = 160 \$

Troisième enfant et suivant = 80 \$

Urbanisme :

Le 2 mai, le conseil municipal a adopté un avis de motion et un premier projet de règlement numéro 2022-540 amendant le règlement numéro 2000-348 intitulé Règlement relatif au zonage. L'esprit du règlement vise à encadrer la location à court terme pour les résidences ou chalets sur l'ensemble du territoire de la municipalité. Il y aura une assemblée de consultation publique. Un avis public sera donné ultérieurement à cet effet.

Au cours des prochaines semaines, des inspections seront effectuées sur le territoire afin de valider la conformité des travaux exécutés par les résidents sur l'ensemble du territoire. À cet effet, une attention particulière sera portée



L'Ascension

aux travaux sur les berges des plans d'eau. Quelques cas de non-conformités sur le territoire ont été validés sur le territoire et une remise des lieux à l'état naturel sera exigée aux frais des propriétaires.

Vidange des fosses septiques : La protection de l'environnement étant au cœur des préoccupations citoyennes, nous vous rappelons l'obligation de faire la vidange de votre fosse septique aux 2 ans pour les résidences permanentes et aux 4 ans pour les résidences saisonnières. Une fois la vidange effectuée, vous devez faire parvenir la preuve ou facture à la municipalité afin de mettre votre dossier à jour à l'adresse urba@munlascension.ca

Civisme :

Le civisme désigne le respect et le dévouement du citoyen pour la collectivité dans laquelle il habite pour faciliter la vie de groupe

- Sur la route : rouler à basse vitesse dans le village, éviter de circuler en 4 roues tard le soir, ralentir et s'éloigner d'un piéton ou d'un cycliste
- Eau potable : ne pas arroser son entrée d'asphalte, ne pas utiliser le robinet public de façon inconsidérée, signaler toute fuite d'eau
- Environnement : ramasser les crottes de son chien, améliorer le tri de ses déchets, respecter les directives de la Sopfeu pour les feux à ciel ouvert, élaguer les branches qui empiètent sur le chemin public, laver son embarcation nautique et entretenir son installation septique

Interdiction de nourrir les animaux sauvages :

Chers l'Ascensoises et l'Ascensois, nous vous rappelons l'interdiction de nourrir les animaux sauvages (Règlement numéro 2019-515 concernant le nourrissage des animaux sauvages). Nous vous encourageons fortement à respecter ce règlement pour la santé et bien-être de nos animaux, de nos citoyens ainsi que pour la sécurité des usagers de la route. Pour plus de détails sur ledit règlement, veuillez consulter le <https://www.municipalite-lascension.qc.ca/>.

Veuillez demeurer vigilant, il y a présence et observation d'un ours au Lac Blanc.

Signalement concernant les animaux :

Contactez le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs au 1 877 346-6763 pour signaler un coyote, un dindon, un cerf, ou un groupe d'animaux morts de la même espèce.

Contactez le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) au 1 844 ANIMAUX (264-6289) pour signaler un oiseau de proie mort.

Descente de canot :

Nous vous invitons à l'activité de descente de canot de la Rivière Rouge le dimanche 5 juin, à 10h (activité organisée par la Municipalité de L'Ascension en collaboration avec L'Association des canotiers de la Lièvre).

Un parcours de 19km d'eau calme, entre la mise à l'eau du chemin des Méandres et le Parc des Canotiers, sur la rue des Îles.

Une cantine sera animée par la Maison des Jeunes de l'Ascension. Un don à l'organisme *Maison des jeunes La Sensass Ion* de 25\$ est suggéré. Veuillez libeller votre chèque à : **La Maison des jeunes La Sensass Ion**.

Veuillez faire parvenir votre inscription avant le 31 mai :

Par courriel : info@munlascension.ca

Par courrier : 59, rue de l'Hôtel-de-Ville, L'Ascension, J0T 1W0

Téléphone : 819-275-3027 poste 221

Jardins communautaires :

Nous sommes en attente de modalités pour l'inscription aux activités du jardin communautaire.